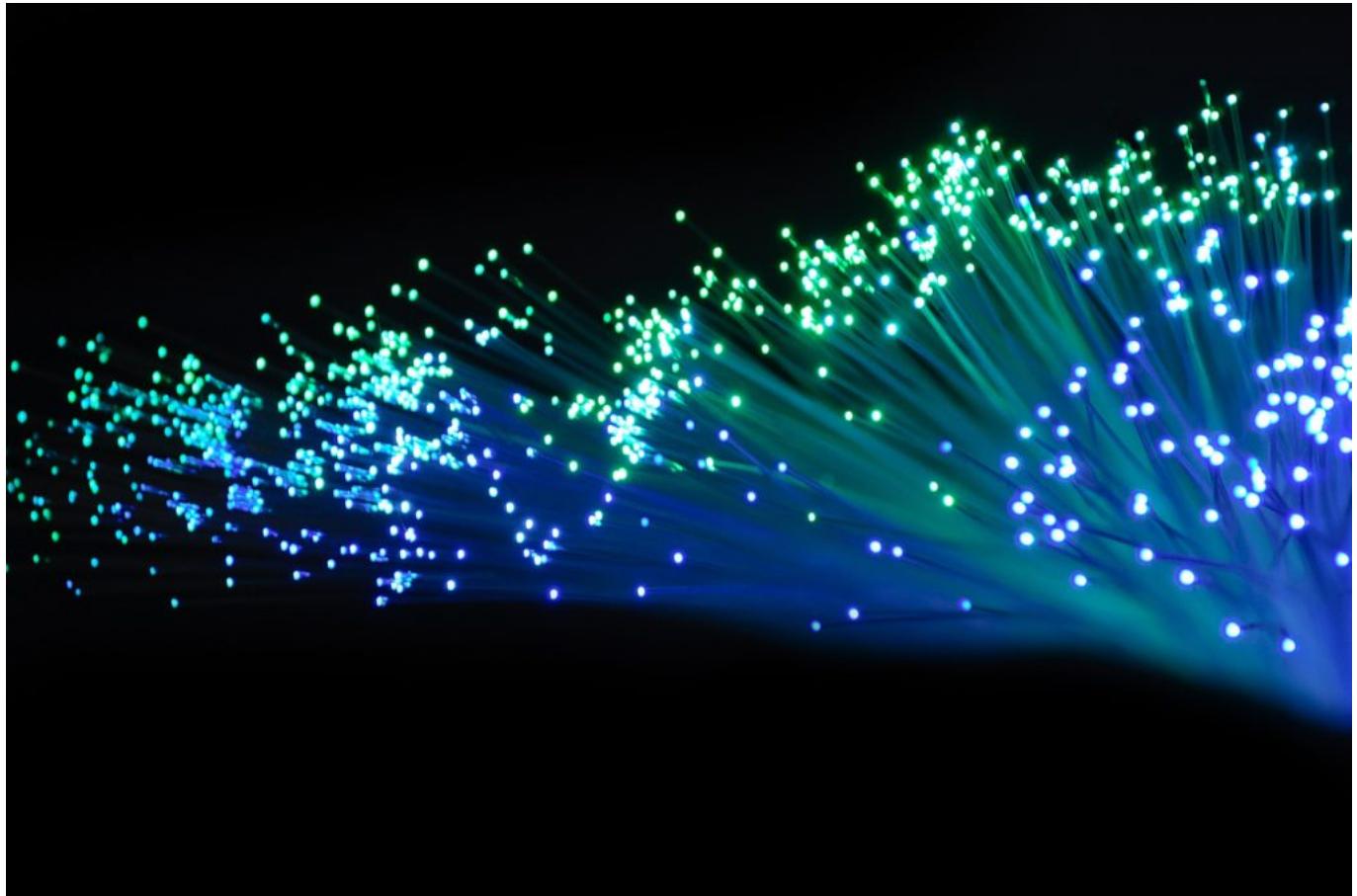


Ecrit par le 9 février 2026

Luberon Monts de Vaucluse : dernière ligne droite pour le déploiement de la fibre optique



Luberon Monts de Vaucluse Agglomération accompagne le Département de Vaucluse dans un programme d'équipement du territoire en très haut débit d'ici la fin de l'année 2021. **Vaucluse numérique**, propriétaire du réseau de fibre optique, est le délégataire choisi pour ce projet.

Les missions de Vaucluse numérique sont diverses : construction du réseau, exploitation et commercialisation aux opérateurs privés. Ils sont 12 à avoir manifesté leur intention d'installer leurs équipements sur le réseau public. Selon leur plan de commercialisation, les opérateurs présents sur le réseau peuvent décaler la mise à disposition de leurs offres par rapport à la date d'ouverture à la commercialisation de la zone concernée.

Ecrit par le 9 février 2026

Une intervention en deux phases

L'opération du [Département de Vaucluse](#) se situe sur un secteur appelé 'zone d'intervention publique' et se décline en deux phases. La première phase, achevée à l'automne 2019, concerne les communes de Lagnes, de Gordes, des Beaumettes, de Cabrières d'Avignon, de Maubec, de Robion et d'une partie d'Oppède. Les communes sont toutes connectées au réseau public et les opérateurs privés proposent, selon leur calendrier de déploiement, des offres d'abonnement aux usagers.

La seconde phase, qui a débuté à l'automne 2019 et qui doit s'achever mi 2021, concerne les communes du sud Luberon : Lauris, Lourmarin, Puyvert, Puget, Vaugines plus la seconde partie d'Oppède et un dernier quartier de Gordes. La commercialisation se déroulera jusqu'en mai 2021, selon les communes et quartiers concernés.

Au total, ce sont 15 129 prises FFTH (fibre jusqu'au foyer) créées sur l'ensemble du territoire LMV à l'issue des deux phases de déploiement. Les communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc et Mérindol entrent dans la zone d'intervention privée pour laquelle c'est l'opérateur Orange qui finance et déploie cette technologie.

120M€ d'investissement

D'ici fin 2021, 100% du territoire vauclusien situé en zone d'intervention publique sera équipé en fibre optique, selon les projections du Département de Vaucluse qui a investi 120M€. Il est pour cela accompagné par les intercommunalités qui participent financièrement pour l'équipement des communes de leur territoire. Ainsi, LMV a investi 1,24M€ pour équiper 12 de ses 16 communes.

La fibre en pratique

Souscrire une offre fibre optique, c'est disposer d'un accès à internet beaucoup plus rapide. Toutefois, les habitants ne sont pas obligés de passer à la fibre optique dans le cas où le débit de leur connexion ADSL est suffisant. Pour savoir si votre domicile est éligible à la fibre optique, il vous suffit de vous rendre sur www.vaucluse-numerique.fr. Consultez également [les opérateurs partenaires du réseau \(vaucluse-numerique.fr\)](http://les-operateurs-partenaires-du-reseau-vaucluse-numerique.fr) afin de connaître l'opérateur présent chez vous. Pensez toutefois à faire jouer la concurrence afin de choisir l'offre qui vous conviendra le mieux.

Les opérateurs ne doivent pas vous facturer les frais de raccordement de votre domicile au point de livraison de la fibre (situé sur la voie publique), ni le déplacement du technicien car ces coûts sont pris en charge par Vaucluse Numérique. Toutefois, ils peuvent vous facturer des frais de dossier, de gestion ou encore l'installation de leur box.

Tous les opérateurs présents sur le marché ne déploient pas leurs équipements au même rythme. En d'autres termes, si votre domicile est techniquement éligible à la fibre optique, il se peut que votre opérateur ne propose pas encore ce service. Dans ce cas, si vous souhaitez souscrire une offre, vous devrez vous tourner vers la concurrence ou attendre que votre opérateur fasse le nécessaire de son côté.

Ecrit par le 9 février 2026

Vaucluse numérique est joignable au 0809 54 00 84 ou par mail sur contact@vaucluse-numerique.fr.

Cavaillon : requalification de l'avenue du Puits des Gavottes



La voirie d'intérêt communautaire Le Puits des Gavottes à Cavaillon, qui dessert de nombreuses entreprises ainsi que les deux déchetteries intercommunales, fait peau neuve. Débutés en novembre dernier, les travaux doivent se terminer en avril prochain.

Le chantier, qui s'étend sur près de 2 kilomètres, prévoit la mise en sécurité et l'embellissement de cet axe qui était en mauvais état et accidentogène. Les enrobés seront repris sur l'ensemble du linéaire

Ecrit par le 9 février 2026

tandis qu'un giratoire non loin de la déchetterie va être réalisé afin de faire ralentir les véhicules. Les éclairages existants seront remplacés par une quarantaine de nouveaux à technologie LED et un cheminement piéton sera mis en place. Les réseaux aériens seront enfouis, un réseau pluvial sera créé et un poste défense incendie sera construit. Enfin, de nombreux espaces verts sous forme de buttes engazonnées vont voir le jour avec, entre autres, la plantation de 144 tilleuls et micocouliers.

L'ensemble des travaux représente un investissement de 1,44 M€ pour l'[Agglomération Luberon Monts de Vaucluse](#), dont 100 000 € pour la partie assainissement. Une fois le chantier terminé, la [Ville de Cavaillon](#) entreprendra la remise en état du chemin Dorio, dans la continuité de celui du Puits des Gavottes. Ce sont ainsi près de 600 mètres de voies qui vont être repris en bicouche, pour un coût de 200 000 € supporté par la ville. Les travaux pourraient débuter dès le mois d'avril 2021. Enfin, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Cavaillon, un giratoire à la place du carrefour du Chemin du Puits des Gavottes et de la RD 973 (route de Cheval-Blanc) devrait être créé. Ce rond-point aura pour vocation de sécuriser le carrefour actuel ainsi que la traversée prochaine de la [Véloroute](#).

Luberon Monts de Vaucluse : 1,3 tonne de jouets collectés pour les enfants dans le besoin

Ecrit par le 9 février 2026



A l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets qui s'est tenue du 21 au 29 novembre dernier, Ecosystem et la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse organisaient la 11e Édition de 'Laisse Parler Ton Cœur', une [collecte solidaire de jouets d'occasion](#) qui s'est tenue dans cinq écoles de Cavaillon, le lycée Dumas de Cavaillon, les écoles de Lauris, Lourmarin et Puget ainsi que la mairie de Robion.

Pour cette collecte de jouets d'occasion, tous les jouets étaient acceptés : électriques et électroniques, en bois, poupées, puzzles, peluches, déguisements pour tous les âges. Cette action solidaire a permis de récolter cette année 1,3 tonne de jouets à destination des enfants de familles dans la précarité. Tous les jouets collectés ont été confiés à Emmaüs Cabriès pour une redistribution auprès des familles concernées.

A l'initiative d'Ecosystem, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des équipements électriques en Franc, l'opération 'Laisse Parler Ton Cœur' mobilise chaque année des centaines de collectivités et citoyens donateurs. L'an dernier, 1 700 hottes de jouets d'occasion ont été collectées en

Ecrit par le 9 février 2026

France. La seconde vie de ces jouets permet également de soutenir l'activité de réemploi des structures caritatives et de l'économie sociale et solidaire, partenaires de l'opération.



Ecrit par le 9 février 2026

LMV veut préserver ses terres agricoles



Luberon Monts de Vaucluse Agglomération vient de lancer une action de préservation et de mise en valeur du foncier agricole et naturel de son territoire.

Cette démarche a reçu le soutien de la Région Sud et de l'Union européenne dans le cadre d'un appel à projet du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) visant notamment à la reconquête des friches agricoles de 12 des 16 communes de LMV (Cabrières d'Avignon, Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, Puget, Puyvert et Vaugines). Le montant global du projet est évalué à 1,46M€ dont 458 756,05€ de subventions de l'Europe et de la Région.

« Il existe sur notre territoire, comme sur l'ensemble de la région, un paradoxe : des agriculteurs ont du mal à trouver des terres agricoles en zone péri-urbaines, là même où des friches se développent », explique l'agglomération.

Foncier détecté par la Safer

Dans un premier temps, la Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) va procéder

Ecrit par le 9 février 2026

au repérage de ces friches via une sélection des parcelles intéressantes en termes de surfaces, de qualité des sols, d'irrigation etc. Il s'agit également d'identifier les propriétaires de parcelles en friche afin de les contacter pour leur présenter le dispositif ainsi que leur demander leurs intentions (conserver, louer ou vendre ces terrains).

A ce jour, la Safer a relevé plus de 1 065 ha de terres en friches sur les communes de LMV concernées par le périmètre pilote élargi. Elle a déjà ainsi adressé 1 052 courriers et 500 courriers supplémentaires devraient être adressés d'ici à la fin de l'année. Grâce à ce travail de recensement et de sensibilisation des propriétaires, une dizaine d'hectares de terres en friche ont déjà été rétrocédés à des exploitants agricoles locaux qui se sont engagés à les remettre en valeur.

La Chambre d'agriculture évalue le potentiel des terrains

Dans le même temps, la Chambre d'agriculture de Vaucluse va déterminer le potentiel de ces terres cultivables (accès à l'irrigation, type de nature du sol, périmètres de qualité/labels IGP - AOC/AOP, présence de biodiversité à enjeux, risques naturels, etc.).

Il s'agit de mettre en évidence plusieurs paramètres (état d'avancement végétal, potentiel de production agricole / viticole, configuration foncière, valeur écologique, etc) afin de prioriser les îlots prioritaires en friche à remobiliser pour leur intérêt agricole ou viticole.

Sur les communes de Lagnes, Cabrières et Maubec, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a déjà identifié près de 190 hectares de surfaces en friche à mobiliser en priorité (soit l'équivalent de 12% de la SAU (Surface agricole utile) cumulée de ces 3 communes.

Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse entend également mettre en adéquation les gisements fonciers avec les débouchés et besoins commerciaux. Pour cela, elle a réalisé un inventaire des acteurs économiques sur la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse qui a permis de cibler 15 entreprises et partenaires locaux (la cave coopérative du Luberon, la cave Louerion, le magasin de producteurs Naturellement Paysan, l'association Bienvenue à la ferme, le MIN de Cavaillon, le Parc naturel régional du Luberon...) ainsi que des acheteurs de produits agricoles bruts et des acteurs des filières huile d'olive, amande, pistache et blé meunier.

Et après ?

Une fois le travail de recensement terminé, les friches pourront être à la vente ou à la location. A Cabrières et Oppède, ce travail de recensement puis de mise en vente a déjà porté ses fruits puisque deux parcelles ont été vendues en octobre 2020 à des agriculteurs. La première, à Oppède, est exploitée par un maraîcher tandis qu'une activité d'élevages de poules va se créer sur la seconde.

Si le foncier remobilisé ne trouve pas preneur direct, l'appel à projet du Feader permet ensuite l'intervention de LMV ainsi que des caves du Luberon de celle de Louérion. Chacun de ces 3 partenaires s'est donné pour objectif l'acquisition et la remise en état de 20 hectares. Des aides viendront accompagner les frais d'acquisition et de remise en état des parcelles acquises. LMV s'engage ensuite à

Ecrit par le 9 février 2026

une affectation agricole de ces parcelles pour 25 ans.

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse a fait réaliser par l'agence de communication La Vache noire Sud à Robion, un quizz sur ce thème de la préservation des friches agricoles. [Un questionnaire accessible en téléchargement libre et gratuit sur le site de l'Agglomération LMV.](#)

Cavaillon : le permis de louer obligatoire pour les bailleurs publics et privés



Ecrit par le 9 février 2026

Depuis le 2 novembre, les propriétaires de logements situés dans le périmètre défini de Cavaillon ont l'obligation de détenir leur permis de louer, délivré par l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Lancé en 2019 par la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV), le permis de louer est un dispositif visant à lutter contre les logements indignes et les marchands de sommeil. Ce dispositif permet à l'agglomération, 1ère intercommunalité de Vaucluse à le mettre en place, de refuser ou soumettre à conditions la mise en location d'un logement, lorsque ce dernier sera susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique. « La reconquête du centre ancien de Cavaillon passe, entre autres, par la requalification du cadre de vie et de l'habitat, explique Gérard Daudet, président de LMV et maire de Cavaillon. C'est pourquoi j'ai souhaité mettre en œuvre les outils réglementaires dont dispose désormais l'agglomération pour lutter contre les logements indignes et les marchands de sommeil. »

Depuis le 2 novembre, il est nécessaire pour les bailleurs publics ou privés, à l'exception des bailleurs sociaux, d'obtenir une autorisation préalable de mise en location avant de louer ou de relouer leur logement cavaillonnais. Sont ainsi concernés, les logements du cœur de ville de Cavaillon (voir périmètre sur la carte ci-dessous), les logements des avenues Paul Ponce et Stalingrad (n° 13 à 99), et les résidences privées Saint-Gilles, Plein Ciel et la Clède.

Le dossier de demande doit comprendre le CERFA n°15652*01 disponible en [cliquant ici](#), les diagnostics techniques ([cliquer ici](#)) ainsi que la copie de la taxe foncière du bien mis en location.

Une fois complété, le dossier complet doit être envoyé, par le bailleur, par mail à permisdelouer@lmv.fr ou par courrier à :

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération
 Permis de louer
 315 avenue Saint-Baldou
 84300 Cavaillon

Ecrit par le 9 février 2026



Ecrit par le 9 février 2026

Luberon Monts de Vaucluse : une collecte solidaire de jouets d'occasion



Du 21 au 29 novembre, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, Ecosystem et la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse lancent 'Laisse Parler Ton Cœur', une collecte solidaire de jouets d'occasion qui seront ensuite distribués à des enfants de familles dans la précarité.

Ecosystem, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des équipements électriques en

Ecrit par le 9 février 2026

France, lance la 11ème Édition de 'Laisse Parler Ton Cœur', une collecte solidaire de jouets d'occasion à laquelle s'associe l'agglo Luberon Monts de Vaucluse. Les habitants sont invités à venir déposer leurs jouets d'occasion dans les 13 points de collecte mis en place par Ecosystem et la collectivité. Des jouets qui seront ensuite redistribués à des enfants de familles très modestes.

Dans le cadre de la collecte, tous les jouets sont acceptés : électriques et électroniques, en bois, poupées, puzzles, peluches, déguisements pour tous les âges. Il est cependant important de vérifier qu'ils sont en bon état et complets avant de les donner. Pour participer à l'opération dans le respect des conditions de circulation liées au nouveau confinement, il suffit de cocher sur l'attestation dérogatoire de déplacement 'Pour se rendre dans un service public ou chercher les enfants à l'école'. L'an dernier, 1 700 hottes de jouets d'occasion ont été collectées en France.

Les lieux participants à la collecte :

Déchetterie Puits des Gavottes, chemin Dorio à Cavaillon

Ecole Primaire Jean Moulin, route de Pertuis à Cavaillon

Ecole Primaire les Vignères, rue des écoles à Cavaillon

Ecole Primaire Charles de Gaulle, 213 avenue Elsa Triolet à Cavaillon

Ecole Primaire Saint-Charles, 197 cours Sadi Carnot à Cavaillon

Lycée Alexandre Dumas, rue Alphonse Jauffret à Cavaillon

Ecole les Ratacans, avenue Pierre Mendes France à Cavaillon

Déchetterie Lauris, Service technique, ancienne route de Puget à Lauris

Ecole Primaire de Lauris, 18 rue Louis Mourre à Lauris

Déchetterie Vaugines RD45, la Grand garrigue à Vaugines

Ecole Primaire de Lourmarin, rue Henri de Savornin à Lourmarin

Ecole Primaire Puget, rue du Temple Lebourg à Puget

Mairie de Robion, place Clément Gros à Robion

Ecrit par le 9 février 2026

Luberon Monts de Vaucluse : les médiathèques passent en mode 'drive'



A partir du samedi 7 novembre, les 12 médiathèques du réseau Luberon Monts de Vaucluse proposent un service 'biblio drive' où il sera possible de venir récupérer sur rendez-vous les documents réservés au préalable.

Pour les communes de Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puyvert, Robion et Les Taillades, il sera possible de récupérer les réservations les mercredis et samedis de 10h à 13h, de 10h à 18h pour la commune de Cavaillon. Pour la journée du mercredi 11 novembre, il faudra venir retirer sa commande le jeudi 12 pour Cavaillon uniquement.

Pour réserver des documents, trois possibilités : le site internet www.mediathequeslmv.fr, l'appli 'Ma bibli' ou par téléphone :

Cavaillon : 04 90 76 21 48

Les Taillades : 04 90 71 78 08

Ecrit par le 9 février 2026

Puyvert : 04 90 08 88 65
Cabrières d'Avignon : 04 90 76 76 50
Lourmarin : 04 90 68 31 81
Robion : 04 90 76 58 17
Cheval-Blanc : 04 90 71 75 26
Maubec : 04 90 71 77 95
Lagnes : 04 90 20 27 88
Mérindol : 04 90 72 83 76
Lauris : 04 90 08 24 17
Oppède : 04 90 71 99 81

La durée des prêts passe de 3 à 6 semaines. Il est nécessaire de venir avec son propre sac lors des retraits. Les retours des documents sont à effectuer uniquement dans les boîtes de retour de son choix à Cavaillon, Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Maubec ou Mérindol et dans les autres médiathèques sur des chariots, les jours du Biblio Drive. Tous les documents rendus seront stockés en quarantaine 3 jours.

Cavaillon : la piscine Alphonse Roudière et les médiathèques restent ouvertes

Ecrit par le 9 février 2026



Malgré les dernières mesures gouvernementales, les médiathèques restent ouvertes et la piscine Alphonse Roudière continuera d'accueillir les publics prioritaires.

La piscine intercommunale Alphonse Roudière ne fermera pas ses portes. En effet, elle continuera d'accueillir, conformément aux consignes gouvernementales, les publics prioritaires, à savoir les scolaires, les mineurs encadrés par un club et les sportifs de haut niveau. Ainsi, du samedi 24 au samedi 31 octobre, seconde semaine des vacances scolaires, tous les créneaux dédiés au public ne seront plus accessibles et la piscine sera fermée les samedi 24 et 31 octobre. Du lundi 26 et vendredi 30 octobre, elle accueillera de 10h30 à 12h les stages aquatiques enfants, qui sont maintenus ainsi que les centres de loisirs de 13h30 à 15h (à l'exception du 26 novembre). Une communication concernant l'ouverture de la piscine et les types de publics accueillis du lundi 2 au samedi 14 novembre sera faite ultérieurement.

A noter que le nombre de personnes est limité dans le hall d'accueil, les vestiaires et les bassins. Une signalétique adaptée a été posée afin de favoriser le respect des distances physiques. Le port du masque est obligatoire jusqu'en sortie de vestiaire et la douche savonnée est obligatoire avant l'accès aux bassins. Le port du bonnet de bain est lui aussi obligatoire.

Quant aux 12 médiathèques intercommunales, elles continueront de fonctionner normalement. Le port du

Ecrit par le 9 février 2026

masque est toujours obligatoire dans tous les espaces et du gel hydroalcoolique est à la disposition de tous. Tous les ouvrages de retour sont mis en quarantaine pendant trois jours et/ou désinfectés avant d'être remis en rayon. Enfin, la programmation culturelle est maintenue avec des jauge diminuées de moitié permettant le respect des gestes barrières.

www.luberonmontsdevaucluse.fr

Jean-Baptiste Blanc : le sénateur fait le choix de la proximité



Nouvellement élu sénateur de Vaucluse, [Jean-Baptiste Blanc](#) vient de se prononcer sur les mandats

Ecrit par le 9 février 2026

locaux qu'il souhaite conserver. En effet, afin de respecter la loi sur le cumul des mandats, le sénateur LR (Les Républicains) a décidé de rester conseiller départemental de Cavaillon. Il est toutefois dans l'obligation de quitter la vice-présidence du [Département de Vaucluse](#) ainsi que la présidence du bailleur social [Vallis Habitat](#). Il restera cependant rapporteur du budget. Dans le même temps, il renonce à son poste de premier adjoint de [Cavaillon](#) et quitte aussi la communauté d'[agglomération LMV \(Luberon Monts de Vaucluse\)](#).

A la rencontre des élus locaux

Le néo-sénateur n'entend pas cependant se couper du terrain puisqu'il a choisi d'installer sa permanence parlementaire au cœur de la cité cavare. Il a également repris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des élus vauclusiens afin de se saisir de leurs dossiers comme à Cadenet, Vaugines, Lourmarin, Mirabeau... Dans cette optique, Jean-Baptiste Blanc souhaite réunir mensuellement les maires par canton et organiser deux évènements par an autour de problématiques vauclusiennes (rencontres d'élus, de spécialistes du secteur public et privé autour d'un sujet).

A la commission des affaires économiques

Au sénat, ce dernier vient également d'intégrer [la commission des affaires économiques](#) qui intervient dans les domaines suivants : agriculture - forêt - chasse et pêche ; communications électroniques et postes - commerce extérieur ; industrie - énergie ; consommation - commerce - entreprise ; logement - politique de la ville - urbanisme ; tourisme ; outre-mer ; recherche appliquée et innovation - espace.

« Autant de sujets vauclusiens sur lesquels je souhaite échanger et co-construire mon action avec les acteurs locaux (agriculteurs, viticulteurs, commerçants, les centres de recherche comme l'INRAE où il se rendra très prochainement) », explique Jean-Baptiste Blanc qui a, par ailleurs, été chargé par [Sophie Primas](#), la présidente de la commission des affaires économiques, de travailler sur une simplification du droit de l'urbanisation dans le cadre d'une politique de relocalisation de nos entreprises. Ce travail donnera lieu à un rapport puis une proposition de loi.

Enfin, côté LR, le sénateur restera secrétaire départemental jusqu'à la date des prochaines élections internes qui devrait se tenir en juin 2021.